

Le 18 février 2019

Première participation du Département de Seine-et-Marne au salon de l'agriculture

Le Département de Seine-et-Marne a décidé de mettre en valeur le savoir-faire d'exception de ses agriculteurs. Chaque jour, un produit phare issu du terroir seine-et-marnais sera mis en valeur.

Gare à vos papilles ! Brie, miel, cidre ou safran : les produits phares de l'agriculture seine-et-marnaise vont être sur le devant de la scène durant le salon de l'agriculture, du 23 février au 3 mars à Paris, Porte de Versailles.

A travers ces produits, c'est le savoir-faire d'exception d'agriculteurs, fromagers, confiseurs ou encore brasseurs qui est mis en valeur. **Chaque jour, un produit, issu d'un territoire, sera à l'honneur.** Dégustations, découvertes et rencontres avec les producteurs seront au programme de ces neuf journées.

Premier territoire agricole d'Ile-de-France, le Département de Seine-et-Marne a décidé d'être présent au salon de l'agriculture pour valoriser les femmes et les hommes qui œuvrent chaque jour au service de ce secteur clé de l'économie seine-et-marnaise.

« Notre territoire est le grenier et le jardin de l'Ile-de-France, c'est pourquoi notre présence au salon de l'agriculture est logique et légitime, déclare Patrick Septiers, Président du Département de Seine-et-Marne. Ce salon est le lieu incontournable pour faire porter la voix des terroirs de seine-et-marne, qui seront représentés chaque jour sur notre stand. **Nous menons depuis 2015 une action forte pour renforcer l'identité de la Seine-et-Marne et redonner à notre territoire toute la place qu'il mérite en Ile-de-France.** Cette reconquête passe par le soutien, la promotion et le développement des filières agricoles qui sont l'ADN de notre territoire. Elles emploient 5700 personnes. **Nous accompagnons ce secteur essentiel de l'économie seine-et-marnaise en aidant les agriculteurs, en nouant des partenariats avec les organisations professionnelles et en lançant des projets ambitieux, comme celui de plateforme d'approvisionnement en produits locaux des cantines scolaires.** Nos concitoyens souhaitent consommer des produits de qualité. De la betterave à sucre à la pomme, l'agriculture de Seine-et-Marne a de beaux jours devant elle. C'est pourquoi nous agissons pour son avenir. »

Le Département agit pour les agriculteurs

59 agriculteurs sont aidés par le Département dans le cadre du dispositif Maec (Mesures agro-environnementales et climatiques) pour près de 300 000 euros.

Le Département de Seine-et-Marne s'est engagé, avec la Chambre d'agriculture et la Région dans un projet de création d'une plateforme destinée à assurer l'approvisionnement en produits locaux des cantines des collèges de Seine-et-Marne et des lycées de Seine-et-Marne, du Val-de-Marne et de Seine-Saint-Denis, soit environ 20 millions de repas par an. Un équipement qui va permettre de valoriser et pérenniser de nombreuses branches de l'agriculture seine-et-marnaise, comme le maraichage ou l'arboriculture.

L'agriculture en Seine-et-Marne, un secteur de poids

60 % du territoire seine-et-marnais sont des terres agricoles
2500 exploitations, 5700 emplois, 600 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel

Des grandes cultures...

- 85% des exploitations spécialisées en grandes cultures
- 40% de la surface totale cultivée en blé
- 50% de la production céréalière destinée à l'export

Mais aussi...

- 2^e département français producteur de salade d'été
- 3 appellations d'origine protégées (Brie de Melun, Brie de Meaux et Champagne)
- 501 silos
- 6 fromageries
- 11 abattoirs
- 18 moulins

La présence du Département au salon de l'agriculture en pratique

Le stand du Département est situé au hall 3, emplacement D 104

Un produit à l'honneur chaque jour : brie de Meaux (fromagerie Rouzair / laiterie Préforet), Coulommiers (fromagerie Rouzair / laiterie Préforet), cidre et jus de pomme (ferme de la Bonnerie à Verdelot), bonbon au miel et à la rose de Provins (Ronde des Abeilles, Provins), brie de Melun (fromagerie Rouzair / laiterie Préforet), sucre d'orge de Moret (Des lis chocolat, Nemours), bière Pachamama, (brasserie Pachama, La Genevraye), confiture poire safran (Hervé Viron, Boulancourt).

Temps fort autour du stand le mardi 26 février avec la présence de nombreux élus.

Contacts presse :

Luce Margonty : 01 64 14 60 42 / 06 72 84 70 49

luce.margonty@departement77.fr

Guillaume Tallon : 01 64 14 70 85 / 06 79 38 52 96

guillaume.tallon@departement77.fr